



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 9 JUIN 2018

L'an deux mil dix huit, et le neuf juin à 10 heures 30,

Sur convocation écrite du Président,

Les membres de l'association l'**ASUL LYON 8 TENNIS DE TABLE**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du club – 16, rue du commandant Pégout – 69008 LYON.

Sylvain FERRIERE, Président du club, préside cette assemblée. Il est assisté de l'ensemble des Membres du comité Directeur.

Il a été établit une feuille de présence qui a été signée par tous les membres adhérents du club, présents ou représentés.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juin 2017,
- Rapport moral du Président pour la saison 2017/2018,
- Rapports d'activités des différents pôles,
- Rapport financier des comptes clos au 30 juin 2017, affectation du résultat et quitus au trésorier,
- Budget prévisionnel saison 2018/2019,
- Démission de certains Membres du Comité Directeur, et nouvelle composition du comité directeur,
- Questions diverses

Sylvain FERRIERE, président, ouvre la séance et remercie les membres présents.

Il demande en premier lieu que soit adopté le procès-verbal de la saison dernière mis à disposition de chacun. Aucune remarque n'étant faite, ce texte a été adopté à l'unanimité, moins une abstention.

Puis le Président aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

#### PREMIERE RESOLUTION – Rapport moral du président

Sylvain FERRIERE donne lecture de son bilan moral pour la saison 2017-2018 (en annexe de ce PV).

Après échanges et plus personne ne demandant la parole,

Ce rapport moral a été adopté à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION – Rapports d'activité des différents pôles

Un compte-rendu détaillé est fait par chaque responsable de son pôle d'activité.

Preennent successivement la parole :

Catherine BOQUET, en remplacement de Mickaël ROCHE absent, pour le pôle MINI-PING,

Catherine BOQUET, pour le pôle FEMININ,

Catherine BOQUET, en remplacement de Martine BARNEOUD absente, pour les pôles HANDISPORT et SPORT ADAPTE,

Rémy PAILLE pour le pôle LOISIR,

Thibault PALKA, pour le pôle JEUNES,

Claudine GONZALES pour le pôle ANIMATIONS,

Vincent DUPEUBLE, pour le pôle EUROPOD,

Vincent DUPEUBLE, pour le BILAN TECHNIQUE ET SPORTIF DU CLUB,

Un diaporama propre à chaque activité a été présenté pendant chaque intervention.

Après différents échanges et plus personne ne demandant la parole, l'ensemble de ces rapports d'activités a été voté à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION – Rapport Financier

Gilbert CHAVEROT, trésorier du club, nous fait le compte-rendu financier relatif aux comptes de l'exercice clos au 30 juin 2017.

Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître une **PERTE de 12 828,70 euros**. Notre trésorier propose d'affecter cette somme au crédit du compte *fonds associatif* ce qui aurait pour but de porter celui-ci de 40 830,97 euros à 30 328,94 euros, compte-tenu de la subvention d'investissement d'un montant de 2 326,67 euros.

Le budget prévisionnel est également présenté à l'assemblée.

Après questions/réponses, et plus personne ne demandant la parole, Sylvain FERRIERE propose de soumettre aux votes ce rapport financier et l'affectation de son résultat, ainsi que le prévisionnel concernant la saison prochaine.

Il propose également de donner quitus à Gilbert CHAVEROT pour sa gestion.

Le rapport financier, l'affectation du résultat et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité, sauf une abstention concernant le prévisionnel.

Quitus est également donné à l'unanimité à Gilbert CHAVEROT pour sa gestion.

#### QUATRIEME RESOLUTION – Comité Directeur

Sylvain FERRIERE, fait part à l'assemblée de la démission de Yolaine MOREAU et de Sébastien BOQUET, membres du Comité Directeur qui ont été faites lors de notre dernière réunion.

Aucune candidature ne s'étant présentée,

Notre comité directeur sera donc désormais composé de 12 membres au lieu de 14.

L'assemblée prend acte de ces démissions, et adopte à l'unanimité cette résolution.

L'ordre du jour de notre assemblée étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 heures.

Le président

**Sylvain FERRIERE**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Sylvain Ferrière'.